



SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire
des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX

1210SO7630 ISSN 1252-9915 Dir de pub. J-P MAURICE

Prix de vente au numéro : 0,5 euro Imprimé par nos soins
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du
6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au
SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Cergy CC



PRESE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Edito

Dispensé de timbrage

Avec une participation importante, le dimanche 6 mai, les électeurs ont choisi le visage du nouveau Président de la République.

Pendant la campagne électorale, l'ensemble des organisations syndicales ont rappelé leurs **exigences dans tous les domaines de la vie économique et sociale**. Pour le SNUipp il s'agit de rester en cohérence avec les **valeurs** qu'il défend avec l'ensemble de la profession. Il s'agit de **rompre clairement avec les politiques de ces dernières années** et de bâtir des alternatives pour un service public d'éducation qui assure la réussite de tous, une politique de progrès pour les salaires, les pensions et l'emploi...

Le programme du candidat désormais élu est **positionné en continuité directe** avec les politiques menées ces cinq dernières années et que nous avons combattues : lois Fillon sur les retraites et l'éducation, « réformes » passées de Robien sur l'école, « réforme » de la Sécurité sociale, loi Sarkozy sur la prévention de la délinquance...

Un certain nombre de ses intentions affichées lors de la campagne font peser de **graves menaces sur les droits fondamentaux**, en particulier le droit de grève, les libertés syndicales et civiques... Dans ce contexte, nous continuerons à assumer nos responsabilités avec détermination, sans accepter aucun recul ni transiger sur nos exigences tant en matière de **transformation de l'école que de transforma-**

tion sociale. Cette détermination n'aura d'effet que si elle s'appuie sur une mobilisation forte de la profession autour des valeurs qui nous sont communes.

Le bilan du Ministre de l'Education Nationale de Robien est caractérisé par la méthode du passage en force, l'absence de concertation et surtout par la volonté de laminer l'école publique. Quelques consultations, certes, mais tout à fait formelles : ainsi clôturant tout un train de mesures plus rétrogrades les unes que les autres, la modification « *profonde* » des programmes s'est faite en dépit des avis négatifs des instances de consultation.

A la rentrée prochaine, les **effets de la politique actuelle se traduiront concrètement** (effectifs, remplacement, formation). Et dans l'immédiat après le 30 juin, qu'advient-il des emplois de vie scolaire EVS ? Et quel avenir pour les AVS ? Il faut que la question des personnes (formations, validations, réemploi...) comme celle des missions qu'elles assumaient (accompagnement des élèves handicapés, aide à la direction d'école) soit absolument résolue.

C'est dans une **période lourde d'enjeux et de batailles** à mener que le **SNUipp** tiendra son congrès à partir du 5 juin prochain à Nevers.

Kamel Ould Bouali
Secrétaire départemental du SNUipp 95

Déposé le mardi 15 mai 2007

CTPD

Ajustement carte scolaire

18 juin 2007

Pensez à nous faire remonter
effectifs et éléments
complémentaires

AVS/EVS

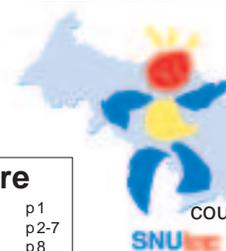
Rassemblement devant l'IA
Mercredi 23 mai 14h
avec le soutien de la FCPE

Mouvement à titre définitif 2007
Tous les résultats dans ce bulletin

Ce bulletin est adressé aux syndiqués et aux écoles du département.

Sommaire

Edito	p1
Résultats mouvement à TD	p2-7
Bulletin d'adhésion	p8



SNUipp FSU
Val d'Oise

Tél : 01 30 32 21 88

Fax : 01 30 32 39 12

courriel : snu95@snuipp.fr

site : <http://95.snuipp.fr>

MOUVEMENT à TD... QUELQUES CHIFFRES

Cette année, **2330 collègues** ont participé au mouvement à titre définitif ; globalement, on constate peu d'évolution par rapport aux années précédentes, depuis 10 ans, c'est entre 2200 et 2300 qui participent à ce mouvement.

A l'issue de la CAPD, 48 % des collègues obtiennent un poste, dont 41 % sur leur premier voeu, 18 % des collègues n'obtiennent pas satisfaction et sont maintenus sur leur poste.

773 collègues (33 % des participants au TD) restent sans poste à l'issue des opérations du premier mouvement. Les candidatures de nombreux collègues au TD **ont été écartées pour non respect de la procédure intégrale.**

L'IA a retenu la demande du Snuipp à savoir : tous les collègues ayant manifesté une volonté de participation (saisie informatique, recours auprès de l'IA) pourront participer au mouvement à TP sans préjudice.

Comme chaque année, peu de postes d'adjoints restent vacants au terme de ce mouvement (seulement 21). Nous constatons une fois de plus que de nombreuses directions restent vacantes sur le département (54), celles-ci seront proposées dans le cadre des demandes de réaffectations et des affectations titre provisoire. L'IA a décidé de ne plus proposer le mouvement complémentaire des directeurs au vu du faible rendement de cette opération (4 postes seulement attribués l'an dernier).

98 postes d'enseignants spécialisés du 1er degré restent vacants (19 en CLIS 1, 14 option D, 35 option E, 12 option G et 2 postes de psy) et 36 dans le second degré (EREA / SEGPA / UPI). 73 postes de remplaçants ne sont pas pourvus et le nombre de postes IMF vacants reste encore élevé (45 postes).

Mouvement CAPAsh, quelques informations :

93 postes spécialisés seront proposés aux stagiaires CAPAsh :

- 5 option C
- 28 option D
- 33 option E
- 15 option F
- 12 option G

Les stagiaires CAPAsh devront se rendre à l'IA pour remplir leur fiche de voeux aux dates suivantes :

Option B / C et D : le 16 mai 2007 à 8h30

Option E : le 15 mai 2007 à 14h00

Option F et G : le 15 mai 2007 à 15h00

Les voeux seront examinés lors de la CAPD du 21 mai 2007 au matin.

Réaffectations

Les collègues titulaires d'un poste à TD souhaitant exercer sur un poste de direction, en ZEP/REP, en ASH, peuvent postuler **avant le 21 mai 2007**. Un formulaire est en ligne sur le site de l'Inspection Académique. **N'oubliez pas de transmettre aux délégués du personnel une copie de votre demande qui seront étudiées lors de la CAPD du 31 mai 2007.**

Les réaffectations pour raisons médicales ou sociales sont possibles sur avis du médecin du personnel ou des assistantes sociales.

Nous avons demandé à ce que la liste des postes de direction et en ASH restant vacants soient mis en ligne le plus rapidement possible sur le site de l'Inspection académique.